

Pouvoir d'emprunt—Loi

domaine où Summerside a beaucoup à offrir. Le gouvernement devrait maintenir les activités à la base de Summerside non pas en tant que base militaire, mais parce qu'elle pourrait servir de base d'opération pour d'autres activités connexes, notamment celles de patrouiller les zones de pêche et d'assurer l'application de la réglementation. Les Forces Armées pourraient assurer avec une extrême compétence ces activités, bien que celles-ci n'aient pas à proprement parler un caractère militaire.

La base de Summerside est un emplacement admirable pour se livrer à des activités de ce genre. La plupart des pays ignorent même que nous avons une zone économique exclusive. Ceux qui le savent ne s'en soucient guère. Dans quelques années, nous aurons besoin de beaucoup mieux patrouiller et surveiller cette zone économique exclusive. Au Canada, nous avons conçu et construit les excellents avions de Havilland-8 à vocation maritime, qui pourraient remplacer avantageusement nos avions de repérage démodés quand le moment sera enfin venu de leur accorder un repos bien mérité. Des avions de ce genre chargés de la surveillance pourraient être affectés à la base de Summerside.

En troisième lieu, nous savons qu'il faudra patrouiller d'avantage nos côtes pour empêcher de prétendus réfugiés d'entrer illégalement au Canada.

Il nous faudra accroître nos opérations de recherche et de sauvetage, une autre activité paramilitaire à laquelle la base de Summerside convient parfaitement.

Une autre fonction de cette base devrait être la protection de l'environnement. S'il y a jamais eu un domaine dans lequel l'activité doit être accentuée, c'est bien celui de la protection de l'environnement. La Chambre sait qu'en Europe de l'Ouest, en Scandinavie et en Amérique du Nord, il y a de plus en plus de déversements clandestins de déchets toxiques dans la mer. Cela doit cesser. Le territoire à patrouiller est tellement vaste qu'il nous faut un plus grand nombre de navires de surface et certainement plus d'avions patrouilleurs.

Voilà donc six options combinées qui conviendraient à la base de Summerside. Pourtant, dans son aveuglement, le gouvernement conservateur veut la fermer; il ne planifie pas et ne se rend pas compte que, à coup sûr, un ministre prendra la parole dans sept ans pour annoncer l'expansion d'une certaine base ou la création d'une nouvelle base qu'il chargera de s'acquitter de l'une ou de l'ensemble de ces responsabilités complémentaires, alors que les coûts seront bien plus élevés. Nous avons déjà à la base de Summerside les moyens de remplir ces fonctions.

Le gouvernement doit avoir envers les gens de Summerside, envers les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, la courtoisie de placer au moins la base de Summerside en attente jusqu'à ce qu'il y ait de l'argent pour prendre les mesures d'expansion que j'ai signalées. Si le gouvernement ferme cette base, je peux garantir à la Chambre que ce sera la fin de la ville de Summerside. Je n'essaie pas d'exagérer ou de pousser les choses à l'extrême, mais il n'y a pas d'autres solutions, car on ne peut pas compter sur le secteur privé.

L'Île-du-Prince-Édouard ne se trouve pas exactement sur l'axe Windsor-Québec, ni à proximité du Golden Horseshoe, ou encore près de Montréal, Toronto ou Vancouver. L'île ne peut attirer les entreprises privées qui pourraient se permettre de verser de tels salaires, même si elles déménageaient dans cette région de la province.

Au moment où l'APÉCA subit des compressions budgétaires, où les subventions au chapitre du développement régional sont réduites et où les règlements concernant l'assurance-chômage sont renforcés à tel point où très peu de travailleurs auront droit aux prestations, le gouvernement, en fermant la base militaire de Summerside, veut essentiellement faire comprendre aux habitants de l'Île-du-Prince-Édouard qu'il se moque du fait que tous les habitants de l'île pourraient devenir des assistés sociaux. C'est inadmissible.

J'implore le ministre de la Défense nationale (M. McKnight) et les autres ministres responsables des organismes et des activités que j'ai mentionnées et qui prendront, j'en suis sûr, de plus en plus d'importance, de se réunir et de trouver des solutions à ces problèmes afin que la base reste ouverte et que les habitants de cette région de l'Île-du-Prince-Édouard, de cette région du Canada, puissent continuer à vivre dans le milieu qu'ils affectionnent à titre de Canadiens et d'insulaires.

Le président suppléant (M. Paproski): Je donnerai la parole au député de Halifax-Ouest (M. Crosby) après avoir entendu le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Walker).

• (1230)

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, c'est toujours un moment privilégié pour les députés que les débats sur des questions comme la loi portant pouvoir d'emprunt et les résolutions sur les emprunts, car c'est l'occasion d'examiner les objectifs du gouvernement. Bien sûr, chaque fois que nous demandons des fonds ou que nous établissons un budget, nous dépensons en fait des montants considérables. Je ne puis